

*Questions orales*

**L'hon. Jean Chrétien (ministre des Finances):** Monsieur l'Orateur, j'étudierai la proposition du député.

\* \* \*

### LES COMMUNICATIONS

#### DEMANDE DE RECOURS À LA TECHNOLOGIE CANADIENNE DANS L'INDUSTRIE SPATIALE

**M. Cyril Symes (Sault-Sainte-Marie):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Communications. Étant donné que les fonctionnaires du ministre et les représentants de Telesat se sont rencontrés aujourd'hui pour décider si le contrat pour le nouveau satellite *Anik C* sera accordé à la société américaine Hughes Aircraft ou à la société canadienne Spar Aerospace, le ministre peut-il garantir à la Chambre que la décision sera prise en fonction de la possibilité de perfectionner à long terme les connaissances du Canada dans le domaine de l'industrie spatiale et de créer des emplois pour des Canadiens?

**L'hon. Jeanne Sauvé (ministre des Communications):** Monsieur l'Orateur, la loi stipule justement que le ministre doit approuver le contrat et ainsi s'assurer que les contrats accordés à certaines compagnies satisfont aux exigences du gouvernement relativement à la participation du Canada. Cela veut dire que ces contrats doivent être suffisamment avantageux pour permettre à l'industrie canadienne d'accomplir les progrès voulus dans le domaine de la technologie spatiale.

**M. Symes:** Étant donné que la compagnie Hughes Aircraft prétend que son contrat coûtera moins cher et qu'elle maintiendra ses emplois dans ses filiales canadiennes, mais que le ministre d'État de qui relèvent les questions de science et de technologie et le ministre de l'Industrie et du Commerce estiment qu'il est important à long terme que la société canadienne obtienne le contrat, l'hon. représentante peut-elle garantir à la Chambre que les intérêts des sciences et de la recherche au Canada l'emporteront sur l'insistance de Telesat pour continuer de traiter avec Hughes?

**Mme Sauvé:** Monsieur l'Orateur, Telesat n'insiste pas pour traiter avec Hughes ou une autre compagnie. Telesat a lancé un appel d'offres pour le prochain satellite. Elle a essayé de déterminer quelle soumission offre le plus d'avantages à l'industrie canadienne. Bien entendu, il faut tenir compte du prix. Le député ne voudrait certainement pas que nous payions trop cher pour un satellite si nous pouvons l'obtenir à moindres frais. Le prix n'est cependant pas le seul facteur dont nous devons tenir compte. Nous voulons garantir que l'industrie canadienne participe à la conception et à la fabrication de ces satellites afin que le Canada puisse jouer un rôle qui en vaille la peine dans l'industrie spatiale.

[M. Schellenberger.]

### LA SITUATION ÉCONOMIQUE

#### LA SURVEILLANCE DE L'APRÈS-CONTRÔLE—LE GENRE D'ORGANISME ENVISAGÉ PAR LE GOUVERNEMENT

**M. Joe Clark (chef de l'opposition):** J'aimerais poser au ministre des Finances une question susceptible de dissiper un peu le mystère dont il a enveloppé aujourd'hui la question de la politique qui suivra la levée des contrôles anti-inflation. Le ministre a affirmé avoir consulté le Conseil économique du Canada pour savoir s'il accepterait d'assumer cette tâche. Or, il se trouve que le vice-président du Conseil du travail du Canada m'a fait savoir que cet organisme n'a pas été consulté par le gouvernement ni au sujet de sa participation possible à l'application des mesures qui suivront la levée des contrôles, ni au sujet de sa réintégration au sein du Conseil économique du Canada, ce qui semble absurde dans les circonstances.

Si j'ai bien compris, le ministre dit qu'une proposition avait été faite au Conseil économique du Canada, mais que celui-ci n'avait pas encore rendu sa réponse. Cette surveillance est censée débiter dans 36 jours. Le ministre pourrait-il dire à la Chambre quelles sont les autres possibilités qu'envisage le gouvernement advenant un refus de la part du Conseil économique, comme le préconise son directeur?

**L'hon. Jean Chrétien (ministre des Finances):** Monsieur l'Orateur, j'ai abordé cette question à maintes reprises tant au comité qu'à la Chambre des communes. Nous proposons un organisme de surveillance. Après discussion avec les premiers ministres des provinces, nous avons fait une proposition au Conseil économique du Canada. Nous espérons pouvoir prendre une décision définitive d'ici quelques jours, et nous serons alors heureux d'en faire part au chef de l'opposition et à la Chambre. Si leur décision est négative, nous avons dit qu'il faudrait créer un organisme de surveillance, mais nous espérons que le Conseil économique du Canada acceptera de jouer ce rôle.

● (1202)

**M. Clark:** Monsieur l'Orateur, à supposer que le Conseil économique du Canada accepte ce rôle, que se produira-t-il 36 jours avant le début des activités? Le ministre admet qu'il n'en sait rien. Il faudra modifier la loi qui a créé le Conseil économique du Canada afin de l'autoriser à recueillir les renseignements. A-t-on entrepris de rédiger une loi soit pour modifier les pouvoirs du Conseil économique ou encore pour créer un nouvel organisme? Le ministère de la Justice a-t-il entrepris la rédaction d'un projet, et si oui, le ministre voudrait-il nous donner une idée du contenu?

[Français]

**M. Chrétien:** Monsieur le président, je voudrais que l'honorable député manifeste un peu de patience pendant quelques jours, et il obtiendra sa réponse.

[Traduction]

**M. Clark:** Monsieur l'Orateur, nous ne pouvons faire preuve de patience à l'endroit d'un gouvernement qui refuse de présenter un budget et qui échoue sur tous les fronts de l'activité économique. Ce qui nous inquiète, c'est que le ministre des Postes ait indiqué aujourd'hui que le gouvernement pourrait songer à hausser les tarifs postaux bien que la loi puisse l'interdire. Voilà donc que le gouvernement du Canada propose de créer un organisme de contrôle en faisant fi de la loi.